



## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE ANNEE 2023-2024

### Inscription Danse

**Réinscriptions : du 1<sup>er</sup> au 30 juin (Plus de priorité au-delà)**  
**Nouvelles inscriptions : du 1<sup>er</sup> au 7 juillet et à partir du 4 septembre**

Pour transmettre votre dossier au secrétariat, vous avez la possibilité de le compléter en ligne, puis de le transmettre par mail ou de le déposer dans la boîte à lettre du secrétariat ou aux horaires d'ouverture : le lundi et le vendredi de 10h30 à 13h30. Permanence des samedis de 10h30 à 13h30, uniquement les 10 et 24 juin pour les réinscriptions et le samedi 1<sup>er</sup> juillet pour les nouvelles inscriptions.

#### INFORMATIONS IMPORTANTES :

##### PARTICIPATION AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ANNEE 2023-2024 :

Le conseil d'établissement de l'École Municipale de Musique et de Danse verra le jour à la rentrée 2023 (pour plus d'informations, vous pouvez télécharger la charte sur le site de la Batterie)

**Je souhaite participer au conseil d'établissement de l'EMMD (un seul membre par famille pourra y participer) :**

- En tant qu'élève (à partir de 11 ans) :  OUI  NON  
➤ En tant que parent d'élève :  OUI  NON

##### LES JOURNEES PORTES OUVERTES SONT PREVUES DU 5 AU 10 JUIN

**DATE DE RENTREE : Semaine du 11 septembre. Il n'y aura qu'un seul cours d'essai. L'inscription est considérée comme définitive après le cours d'essai et les frais d'inscription sont alors dus en totalité (paiement annuel ou trimestriel).**

#### Merci de cocher ci-dessous votre situation

- REINSCRIPTION** à réception de votre dossier un accusé-réception vous sera envoyé par mail. Les confirmations de réinscription seront transmises en septembre. Merci de vérifier vos mails et spams
- 1<sup>ère</sup> INSCRIPTION** à réception de votre dossier un accusé-réception vous sera envoyé par mail. Les confirmations d'inscription seront transmises au plus tard en septembre. Merci de vérifier vos mails et spams.

#### RENSEIGNEMENTS ELEVE

NOM : ..... Prénom : .....  
Sexe :  Féminin  Masculin Date de naissance : ..... / ..... / .....  
Adresse : .....  
..... Ville : ..... Code postal : .....  
Téléphone : ..... Courriel (en lettres imprimées) : .....@.....  
*Dans le cadre de notre politique d'ouverture des publics en situation de handicap, nous vous encourageons à vous rapprocher de la direction afin d'adapter au mieux les conditions d'accueil pour chacun.*

#### RENSEIGNEMENTS REPRESENTANTS LEGAUX (Si élève mineur)

*En cas d'absence d'un élève non justifiée par le représentant légal, un message sera adressé à la famille*

##### REPRESENTANT LEGAL 1

NOM : ..... Prénom : .....  
 Mère  Père  Autres (précisez) : ..... Profession : .....  
Adresse complète (si différente de celle de l'élève): .....  
.....  
Téléphone : ..... Courriel (en lettres imprimées) : .....@.....  
*Indispensable pour toutes vos correspondances avec l'École Municipale de Musique et de Danse*

##### REPRESENTANT LEGAL 2

NOM : ..... Prénom : .....  
 Mère  Père  Autres (précisez) : ..... Profession : .....  
Adresse complète (si différente de celle de l'élève): .....  
.....  
Téléphone : ..... Courriel (en lettres imprimées) : .....@.....

Nom et Prénom de l'élève : .....

### PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autres que les responsables légaux)

**CONTACT 1** : NOM : ..... Prénom : .....

Lien de parenté : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....@.....

**CONTACT 2** : NOM : ..... Prénom : .....

Lien de parenté : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....@.....

### FACTURATION

L'année commencée est due en totalité après le premier cours d'essai. Toute cessation de l'activité à l'initiative de l'élève ou de sa famille ne donne droit à aucun remboursement même partiel. Les documents relatifs au calcul du quotient familial doivent être retournés au service de Régie des Recettes.

Choix du mode de paiement :  Trimestriel  Annuel

### ASSURANCE, RESPONSABILITE CIVILE

(A compléter obligatoirement)

#### Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) : .....

Certifie être titulaire d'une assurance garantissant ma responsabilité civile et la responsabilité civile de mon enfant si celle-ci venait à être mise en cause dans l'enceinte et dans le cadre des activités de l'Ecole Municipale de Musique de Guyancourt, *in situ* et en dehors de l'établissement. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui. Pour les dommages subis par l'enfant, les parents doivent souscrire une assurance complémentaire.

• **Compagnie ou agent** : .....

• **Numéro de contrat** : .....

Les élèves sont sous la responsabilité de l'école municipale de musique et de danse qu'à partir du moment où ils sont confiés à leur professeur dans sa classe et uniquement pendant la durée du cours. Cette responsabilité ne s'exerce pas pour les attentes avant ou après les cours, les élèves mineurs sont alors sous la responsabilité de leurs parents. Seule une autorisation signée des parents permet à un élève mineur de quitter les locaux pendant les heures de cours si nécessaire.

### AUTORISATION DES DROITS

J'atteste avoir pris connaissance du projet d'établissement de l'École Municipale de Musique et de Danse disponible sur place et téléchargeable sur [www.labatteriedeguyancourt.fr](http://www.labatteriedeguyancourt.fr)

Pour des raisons pratiques, j'autorise l'École Municipale de Musique et de Danse à communiquer avec moi par mail.

Concernant les **droits à l'image** (Voir chapitre IV-9 du règlement des études)  J'autorise  Je n'autorise pas

Concernant une **intervention** en cas de problème médical (Voir chapitre IV-7 du règlement des études)  J'autorise  Je n'autorise pas

J'autorise La Batterie-Pôle Muisques à m'envoyer sa **newsletter** mensuelle  J'autorise  Je n'autorise pas

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier/informatique par la commune de Guyancourt afin d'inscrire les élèves, de facturer et de gérer l'organisation des cours y compris à distance et la location d'un instrument. Elles sont collectées par l'École Municipale de Musique et de Danse et lui sont destinées ainsi qu'au service Régie des recettes et aux enseignants. Elles sont conservées 10 ans pour les inscriptions, 1 an pour les pré-inscriptions sans suite. La base juridique du contrat est le traitement. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer vos droits d'effacement au terme des délais de conservation, d'accès aux données, de rectification ou de limitation en contactant le Délégué à la Protection des Données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à [dpd@cigversailles.fr](mailto:dpd@cigversailles.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Date et signature (du représentant légal)

# ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

## CHOIX DU COURS DE DANSE

Pour inscrire votre enfant ou vous inscrire, veuillez noter le numéro correspondant au cours choisi dans l'encadré « choix du cours » en bas de la page.

### **Eveil 4 ans révolus (sauf cas)**

*Découvrir son corps et appréhender l'espace sur différents rythmes aux travers des bases de la danse. Apprendre à écouter, accomplir des mouvements donnés et danser en groupe.*

Mercredi

14H-15h - Gymnase des Droits de l'Homme - **choix numéro 1**

Samedi

9H45-10H45 - Gymnase des Droits de l'Homme - **choix numéro 2**

### **Initiation 5/6 ans**

*L'enfant apprend l'espace, le vocabulaire de la danse, le maintien du corps à travers des mouvements donnés, l'expression, le rythme, la dynamique du mouvement et à danser dans un ensemble.*

Mercredi

15h-16h Initiation 5/6 ans - Gymnase des Droits de l'Homme - **choix numéro 3**

Samedi

10h45-11h45 Initiation 5/6 ans - Gymnase des Droits de l'Homme - **choix numéro 4**

### **Danse classique débutant 7 ans et +**

*Aborder avec grâce, élégance et technicité le maintien et le placement du corps pour danser avec plaisir.*

Mercredi

16h-17h Classique Débutant 7 ans + - Gymnase des Droits de l'Homme - **choix numéro 5**

Lundi

18h30-19h30 Classique Moyen 9 ans + - Gymnase de l'Aviation - **choix numéro 6**

Mercredi

17h-18h30 Classique Moyen/Intermédiaire 10 ans et + – Gymnase des Droits de l'Homme – **choix numéro 7**

## Danse contemporaine et moderne

*Il est question de liberté, de création et d'improvisation. Osez expérimenter l'espace, le temps et l'énergie.*

### Samedi

11h45-12h45 Préparatoire contemporain 7-8 ans - Gymnase des Droits de l'Homme - **choix numéro 8**

### Jeudi

17h00-18h : 1ère année contemporain 8-10 ans - Gymnase Maurice Baquet - **choix numéro 9**  
(A noter : Il faut avoir fait l'année préparatoire pour pouvoir s'inscrire à ce cours)

18h30-19h30 2<sup>ème</sup> année contemporain 10-12 ans - Gymnase Maurice Baquet - **choix numéro 10**

### Samedi

13h00-14h30 : Contemporain 11 ans et + (débutants acceptés) – Gymnase des Droits de l'Homme – **choix numéro 11**

## Multidanse création

*Mélange de danse Modern'jazz et de danse classique. Apprenez le rapport à la scène et développez votre sens créatif dans une palette stylistique large (jazz, comédie musicale, street jazz...).*

### Lundi

17h30-18h30 : Débutant 7 ans et + - Gymnase de l'Aviation - **choix numéro 12**

### Mercredi

18h30-20h00 : Moyen/Intermédiaire 10 ans et + - Gymnase des Droits de l'Homme - **choix numéro 13**

### Lundi

20h00-21h30 : Débutant/Moyen 15 ans + (Ados/Adultes) – Gymnase de l'Aviation – **choix numéro 14**

### Choix du cours

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Cours choix 1 \* (numéro) :

Cours supplémentaire \* (numéro) :

\* Voir tarification des cours